La théorie du "gender" devient une affaire d'Etat : restons mobilisés !

Article rédigé par Anonymous User, le 28 octobre 2011

A la suite de la publication sur notre site d'un article de Pierre-Olivier Arduin dénonçant le contenu idéologique des livres de SVT de première L et ES, l'Association pour la Fondation de Service politique a lancé dès la fin du mois de mai une mobilisation sans précédent sur le danger de présenter aux adolescents la sexualité selon cet éclairage idéologique. Cette mobilisation commence à porter ses fruits.

Mais du côté du gouvernement, nous n'avons pas de réponse précise à nos demandes. Nous attendons que les livres de SVT soient remplacés et qu'une convention ouverte soit organisée dès la rentrée, avec des experts (éducateurs, psychanalystes, juristes, philosophe...) et la participation des parents d'élèves, de représentants de la société civile et des élus.

Plusieurs associations se sont mobilisées également avec force : les Associations Familiales catholiques et l'Ecole déboussolée. Leur pétition a déjà recueilli près de 60 000 signatures.

L'Alliance pour un Nouveau Féminisme européen avait lancé dès le 8 mars, Journée internationale de la Femme, un Appel aux ministres de l'Education nationale et au ministre de l'Enseignement supérieur pour que la théorie du gender ne soit pas enseignée comme référence structurante pour les politiques d'égalité homme/femme.

Plusieurs directeurs diocésains de l'enseignement catholique ont réagi auprès du ministre, ainsi que des associations de parents d'élèves.

Quelques journaux ont accepté le débat et ont relayé les questions de la société civile ou d'élus (Le Figaro, Valeurs Actuelles, La Croix, l'Homme Nouveau, la Nef...)

France 2 y a consacré une brève, alors que RCF et Radio Notre-Dame n'ont pas hésité à organiser des débats.

Plusieurs parlementaires ont posé une question écrite à M. Luc Chatel, ministre de l'Education nationale : parmi les sénateurs, Mme Marie-Thérèse Hermange, MM. Philippe Dominati, Bruno Gilles, Bruno Retailleau et au nombre des députés, Mme Véronique Besse, MM. Christian Vanneste, Marc le Fur, Jean-Marc Nesme, Xavier Breton, Philippe Meunier, Jacques Remiller.

Le député Jean-Paul Garraud a diffusé un communiqué le 20 juillet dans lequel il rapporte que « Le Ministre Luc Chatel vient de me confirmer que cette théorie ne fait absolument pas partie du programme des lycéens. »

Monsieur Hervé Mariton a émis pour sa part de sérieuses réserves sur le contenu des livres de SVT.

Enfin, le député Richard Mallié, Questeur de l'Assemblée nationale, vient de lancer auprès de ses collègues un appel à signer une lettre commune.

Mme Valérie Boyer, députée de la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône et Secrétaire nationale UMP Santé publique « attire l'attention de M. le Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, sur les décisions récentes remettant en cause le principe de la liberté de conscience à l'école et l'atteinte au rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants. » et relaie la demande de ceux qui ,comme nous, souhaitent que soit « organisé un débat public autour de ce thème ».

Ainsi les parlementaires sont de plus en plus nombreux à prendre conscience qu'il s'agit d'une véritable

affaire d'Etat, c'est-à-dire une question de sens et de finalité : quelle société voulons-nous ? Quel enseignement le gouvernement veut-il mettre en place pour aider chaque jeune à construire sa vie d'adulte ?

Entre une fin de non-recevoir et notre lettre portée manuellement par nos soins aux Services du Premier ministre et, soi-disant « perdue » dans les couloirs de Matignon, le silence du ministre de l'Education nationale et du Premier ministre est incompréhensible autant qu'assourdissant. Serait-ce le signe de leur embarras et de leur incapacité à sortir de l'impasse ?

Le directeur de cabinet du ministre de l'Education nationale tout en affirmant que « la théorie du gender est scientifique », a admis que « certaines pages des livres pouvaient porter à perturbation ». C'est reconnaître implicitement que certains livres posent un problème pour les élèves.

La seule réponse est venue de l'Elysée [1] qui semble avoir pris conscience de l'ampleur du danger, sans en tirer les conséquences qui s'imposent. Le chef de Cabinet du Président, Monsieur Lambert, nous assure que les livres ont fait « l'objet d'une procédure extrêmement rigoureuse », ce qui n'a pas empêché plusieurs maisons d'édition de prendre la liberté d'associer « à un programme scientifique une matière qui relève de la sociologie ou de la philosophie », tout en reconnaissant leur maladresse dans l'interprétation des textes.

Où est la rigueur qui s'impose en la matière ?

Monsieur Lambert tente de nous rassurer en affirmant que la liberté de conscience des élèves et des parents sera respectée et que le gouvernement n'adhère pas à cette théorie qui ne peut en aucun cas s'imposer aux élèves et à leurs familles.

Dans ces conditions, pourquoi laisser entre les mains de nos enfants des livres dont le contenu fait la propagande d'une théorie que le gouvernement remet en cause ? Peut-on accepter que les enfants de France servent de cobayes à des théories de déconstruction ? Ce serait contredire la neutralité de la République et mettre en danger des adolescents. Le respect de la liberté de conscience n'est pas la seule réponse attendue.

Enfin, se défausser sur le professionnalisme des enseignants supposés capables de remettre les choses à leur place est un leurre car ils sont professeurs de SVT et non philosophes ou sociologues

Si la présidence de la République a pris la mesure de la gravité de la situation objet de l'alerte que nous avons lancée le 27 mai dernier, il appartient maintenant au Premier ministre et au ministre de l'Education nationale de nous apporter des réponses crédibles et de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à ce scandale des manuels. Les Français attendent.

Nous sommes plus mobilisés que jamais sur ce sujet qui représente un vrai danger, car il touche à l'anthropologie de l'homme et de la femme, à la condition humaine et finalement engage l'avenir de notre civilisation.

C'est pourquoi nous vous demandons de continuer à soutenir notre démarche auprès du Premier ministre et du ministre de l'Education nationale.

Le gouvernement sous la pression des associations comme la nôtre et d'un nombre croissant de parlementaires commence à prendre conscience qu'il ne plus garder une attitude dilatoire et silencieuse.

Il faut maintenant obtenir le retrait de ces livres et que soient appliqués les articles 111-2 et 141-2 du code de l'éducation garantissant « le respect de l'action éducative des familles » et « un égal respect de toutes les croyances », comme le demande Valérie Boyer.

Puisque la Présidence de la République n'adhère pas à la théorie du gender du contenu dans les manuels de SVT ne cessez pas d'écrire et de faire écrire au Premier ministre et à ses conseillers pour obtenir le retrait de

ces livres, aux adresses e.mail ci-dessous.

Elizabeth Montfort Porte-parole de l'association pour la Fondation de Service politique Présidente de l'Alliance pour un nouveau féminisme européen Ancien député européen

Adresse email des conseillers du Premier Ministre :

Cabinet du Premier ministre : <u>sylvie.fourmont@pm.gouv.fr</u> Directeur de cabinet : <u>sec.jean-paul.faugere@pm.gouv.fr</u>

Conseiller pour l'éducation, l'enseignement et la recherche : jean.sarrazin@pm.gouv.fr

Conseiller technique à l'éducation : didier.vin-datiche@pm.gouv.fr

Modèle de courrier :

Monsieur le Premier ministre,

Puisque la Présidence de la République n'adhère pas à la théorie du gender nous vous demandons de faire cesser immédiatement la diffusion de la théorie du gender dans les livres et les manuels scolaires comme vision éducative de notre société.

Alors que l'UMP rappelait récemment qu' « il y a une dimension essentielle à préserver dans l'altérité sexuelle », cette théorie subversive ne peut que troubler les jeunes à l'âge où ils ont besoin de références structurantes.

La théorie du gender n'est pas une théorie scientifique, mais relève du débat. Nous vous demandons d'organiser, dès la rentrée de septembre, une convention ouverte où pourront s'exprimer des experts (philosophes, juristes, psychanalystes, éducateurs...) ainsi que des élus et des représentants de la société civile.